

rappports des colonies entre elles, et que cette conférence sera dirigée par notre éminent premier ministre. Cette dernière perspective doit nous donner une forte espérance, sinon une garantie parfaite, que le Canada retirera de grands avantages de cette conférence. Le Canada aura aussi alors l'avantage d'être représenté aux fêtes du couronnement de Sa Majesté Edouard VII par l'honorable sir Wilfrid Laurier. Il laissera sans doute derrière lui, en Angleterre, dans cette circonstance, comme il le fit à l'occasion du jubilé de diamant de feu Sa Majesté la reine Victoria, l'impression la plus favorable et la plus durable, grâce à sa haute personnalité et à son éloquence, et ce sera un honneur pour lui et pour notre pays qu'il aura représenté si dignement.

Honorables messieurs, vu la bienveillance avec laquelle ma nomination à cette honorable Chambre a été accueillie tant par mes compatriotes d'origine anglaise que par mes compatriotes d'origine française, tant par les conservateurs que par les libéraux, je ne puis terminer mes quelques remarques sans exprimer à tous, et particulièrement à la presse, mes plus sincères remerciements.

Je propose donc :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du parlement, et de plus pour assurer Son Excellence que—

1. Nous nous unissons à Elle, au début d'une nouvelle session du parlement, pour exprimer notre profond sentiment de gratitude envers la divine Providence pour les bénédictions qu'elle a prodiguées au Canada pendant l'année qui vient de s'écouler, et surtout pour la récolte exceptionnellement abondante dont elle a favorisé le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

2. Que nous avons constaté avec beaucoup de satisfaction avec Son Excellence la cordialité de l'accueil fait par toutes les classes du peuple au prince et à la princesse de Galles, lorsque, en septembre et octobre derniers, ils ont visité notre pays. Tout ce qu'il faut regretter, c'est que le peu de temps dont ils pouvaient disposer ait privé de leur visite plusieurs groupes importants de notre population. Toutefois, nous sommes heureux d'apprendre que Leurs Altesses Royales ont beaucoup aimé leur voyage au Canada et ont emporté de leur visite en cette partie de l'Empire les plus agréables souvenirs.

3. Que nous avons partagé les sympathies et les regrets provoqués par l'assassinat du président McKinley dans toutes les parties du monde civilisé, et que nous sommes heureux d'être informés que, bien que des crimes de cette nature n'aient pas encore été commis jusqu'à présent au Canada, vu le voisinage immédiat des Etats-Unis, il serait prudent d'unir nos efforts à ceux de nos voisins et des autres nations, et de faire

des lois pour le juste châtement de ceux qui, de vive voix ou par écrit, incitent les fanatiques à la perpétration de ces abominables crimes.

4. Que nous sommes heureux d'apprendre que le rapport du dernier recensement sera déposé devant nous, et que, bien que la population n'ait pas augmenté autant qu'on aurait pu s'y attendre, le développement de notre richesse et de nos divers éléments de prospérité a atteint des proportions fort satisfaisantes; et qu'il y a aussi lieu de croire que, dans la dernière moitié de la période décennale, l'augmentation de la population a dépassé de beaucoup la moyenne de l'augmentation qui s'était produite dans les années précédentes et que, à l'avenir, elle sera beaucoup plus considérable qu'elle ne l'a été durant la période comprenant les deux derniers recensements.

5. Que nous apprenons avec une grande satisfaction que la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ayant demandé la permission d'ajouter à son capital pour augmenter son matériel roulant et faire d'autres améliorations, de façon à pouvoir répondre aux exigences d'un trafic grandissant, les ministres de Son Excellence en ont profité pour soumettre à la décision des tribunaux la question, depuis longtemps pendante, de savoir si l'exécutif a le droit de réglementer les tarifs de la compagnie et que nous remercions Son Excellence de nous avoir informés que la correspondance et les divers documents relatifs à ce point seront déposés devant nous.

6. Que nous sommes heureux d'être informés par Son Excellence que l'inventeur, M. Marconi, ayant rencontré des obstacles inattendus dans une colonie sœur où il s'était proposé de faire l'essai de son système de télégraphie transocéanique sans fil, les ministres de Son Excellence ont cru devoir l'inviter à poursuivre ses expériences sur la côte de la Nouvelle-Ecosse et ont profité de son passage au Canada pour entamer avec lui des négociations qui ont abouti à un arrangement d'après lequel, si ces nouvelles expériences sont couronnées de succès comme on l'espère, le gouvernement et le peuple canadiens bénéficieront de ce nouveau mode de télégraphie à des conditions très avantageuses, y compris l'envoi des messages transatlantiques à des taux beaucoup moins élevés que ceux qui existent maintenant.

7. Que nous sommes heureux d'apprendre que les produits exhibés par le Canada aux différentes expositions qui ont eu lieu l'année dernière ont beaucoup attiré l'attention et qu'il est déjà résulté de ce fait de nombreuses demandes de renseignements et de nombreuses commandes.

8. Que nous recevons avec un grand plaisir les félicitations de Son Excellence sur l'état satisfaisant du revenu et du ferme et progressif développement des affaires, dont on trouve la preuve dans le chiffre de plus en plus élevé des exportations et des importations.

9. Que nous apprenons avec un vif intérêt que, afin de faciliter davantage et de développer de plus en plus notre commerce avec les autres pays, il sera probablement jugé opportun d'augmenter le nombre de nos agences commerciales, et que nous assurons Son Excellence que nous examinerons volontiers la question de savoir s'il est à propos d'adopter quelques dispositions nouvelles dans ce sens.

10. Que nous remercions Son Excellence de nous informer que le gouvernement d'Australie et celui de la Nouvelle-Zélande ont accepté, sur invitation de notre gouvernement, de se faire représenter à une conférence qui doit avoir lieu à Londres en juin prochain, et où il s'agira du

Hon. M. BEIQUÉ.